



FONDS DE DOTATION LE TRAIT D'UNION

17 Chemin du juge de paix

69130 ECULLY

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS

Le 31 décembre 2023

SIREN : 902747195

Code NAF : 9499Z

ACTIVITE : Le développement et le soutien de tout projet et/ou action visant à favoriser la diffusion de la culture et au spectacle vivant sous toutes ses formes et par tout moyen

RSM FRANCE
2 Bis Rue Tête d'Or - 69006 LYON - Tél : 04 72 69 19 19
SAS inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables
membre de la Compagnie des commissaires aux comptes
Siret 800709891 - Code NAF 6920 Z

 **Sommaire****Comptes annuels**

Rapport de présentation des comptes annuels	1
Bilan	2 - 3
Compte de résultat	4 - 5
Annexe	
<i>Règles et méthodes comptables</i>	6 - 9
<i>Notes sur le bilan</i>	10 - 15

Détail des comptes

Bilan détaillé	16 - 17
Compte de résultat détaillé	18

Comptes annuels

Rapport de présentation des comptes

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 23/11/2021, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association FONDS DE DOTATION LE TRAIT D'UNION relatifs à l'exercice du 31/08/2021 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	808 748
Total des produits	180 642
Résultat net comptable (Excédent)	166 873

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à LYON
Le 21/04/2024



Pour RSM France
Pierre-Michel MONNERET
Expert-Comptable
Associé

Bilan actif

FONDS DE DOTATION LE TRAIT D'UNION

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit	773 786	329 289	444 497	599 254
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être c				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	773 786	329 289	444 497	599 254
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	176 918		176 918	243
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	187 334		187 334	197 342
Charges constatées d'avance				
Total II	364 251		364 251	197 585
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 138 037	329 289	808 748	796 839

Bilan passif

FONDS DE DOTATION LE TRAIT D'UNION

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	175 877	
Excédent ou déficit de l'exercice	166 873	175 877
Situation nette (sous-total)	342 750	175 877
Fonds propres consommables	15 000	15 000
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	357 750	190 877
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	444 497	599 254
Fonds dédiés		
Total II	444 497	599 254
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 501	6 708
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total IV	6 501	6 708
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	808 748	796 839

Compte de résultat

FONDS DE DOTATION LE TRAIT D'UNION

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 31/08/21 au 31/12/22 17 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations						
Ventes de biens et de services						
Ventes de biens						
Ventes de prestations services						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'expl						
Vts des fondateurs ou conso. de la dot.						
Ressources liées à la générosité du pu						
Contributions financières						
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts						
Utilisation des fonds dédiés						
Autres produits						
Total I						
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variations de stock						
Autres achats et charges externes	13 769		19 182		-5 413	-28,22
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépr						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Total II	13 769		19 182		-5 413	-28,22
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-13 769		-19 182		5 413	28,22
PRODUITS FINANCIERS						
De participation	176 918		195 059		-18 141	-9,30
D'autres valeurs mobilières et créances c						
Autres intérêts et produits assimilés	3 725				3 725	
Repr./ provisions, dépréciations et transf						
Différences positives de change						
Produits nets / cessions de valeurs mob.						
Total III	180 642		195 059		-14 417	-7,39
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amort., aux dépréciations e						
Intérêts et charges assililées						
Différences négatives de change						
Chges nettes / cessions de valeurs mob.						
Total IV						
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	180 642		195 059		-14 417	-7,39
3. RESULTAT COURANT avant impôts	166 873		175 877		-9 004	-5,12

Compte de résultat

FONDS DE DOTATION LE TRAIT D'UNION

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 31/08/21 au 31/12/22 17 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises provisions, dép., et transferts de						
Total V						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, aux dépréciations et						
Total VI						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les bénéfices (VII)						
Total des produits (I + III + V)	180 642		195 059		-14 417	-7,39
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	13 769		19 182		-5 413	-28,22
EXCEDENT OU DERCIT	166 873		175 877		-9 004	-5,12
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ET						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VO						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 808 748 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 166 873 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28 avril 2024 par les dirigeants du fonds de dotation.

Description du modèle économique

Objet social

Le fonds de dotation a pour objet le développement et le soutien de tout projet et/ou action visant à favoriser la diffusion de la culture et au spectacle vivant sous toutes ses formes et par tout moyen.

Le fonds de dotation développe ses propres actions, à l'exclusion de la production directe, et/ou participe au financement des structures, théâtres ou projets musicaux, culturels et artistiques portés par son fondateur.

Au titre de la réalisation de son objet social, le fonds de dotation peut notamment mettre en œuvre toutes actions lui permettant de s'adresser à un public habituellement éloigné de la culture (public défavorisé, empêché, personnes handicapées, etc.). Il a ainsi vocation à développer toute activité pédagogique ou éducative visant à favoriser la diffusion de la culture au plus grand nombre, notamment en organisant des rencontres entre le public et les artistes.

A titre accessoire, le fonds de dotation pourra également porter ou soutenir toute action à caractère humanitaire, notamment par des actions de solidarité internationale, en France et à l'étranger, y compris d'urgences suite à des catastrophes naturelles.

Nature et périmètre des activités ou des missions sociales réalisées

Dans le cadre de la réalisation de son objet, le fonds :

- Développe ses propres actions ;
- Ou participe au financement de personnes morales à but non lucratif dans l'accomplissement de leurs missions d'intérêt général à caractère culturel, artistique ou humanitaire.

Le fonds de dotation peut réaliser toute autre activité, directe ou indirecte, mobilière ou immobilière, de nature à favoriser la réalisation de son objet social.

Règles et méthodes comptables

Moyens mis en œuvre

Afin de développer son objet social, le fonds peut mettre en œuvre tous les moyens légaux notamment :

- collecter toute ressources, financière ou matérielle, y compris des dons en nature auprès de professionnels ou de particuliers afin de réaliser son objet social ;
- financer et favoriser le développement de toute œuvre participant à son objet ;
- procéder par tous les moyens à la collecte de fonds visant à favoriser le développement de l'objet du fonds ;
- développer des partenariats avec tout organisme d'intérêt général développant des activités similaires ou connexes entrant dans le champ de son objet ;
- soutenir tout organisme d'intérêt général poursuivant des buts similaires aux siens ou se situant dans le prolongement de son objet ;
- favoriser, par les modalités de gestion de sa dotation, l'emploi de ses actifs au profit d'œuvres exerçant des activités conformes à son objet;
- organiser directement ou indirectement toute manifestation, conférence, réunion, colloque, séminaires, congrès et formations en vue de favoriser le développement de ses activités et de celles des organismes d'intérêt général qu'il entend soutenir ;
- organiser directement ou indirectement des spectacles, représentations, ou expositions ;
- conclure toutes conventions notamment de partenariats avec toute entreprise, collectivité territoriale ou publique, ou association;
- développer des moyens de communication et de diffusion, éditer toutes publications et autres documents d'information en rapport avec l'objet poursuivi par le fonds de dotation ;
- et plus généralement mettre en place toute autre opération nécessaire à la poursuite de ses objectifs et qui soit conforme à la loi et aux règlements.

Caractéristiques du Fonds de dotation

Le fonds de dotation a été constitué avec une dotation initiale de 15 000 euros. Cette dotation est consommable.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC N°2014-03 applicable à l'exercice.

En plus du règlement ANC 2014-03, Les comptes ont été arrêtés en respectant les adaptations sectorielles spécifiques conformément au référentiel ANC N°2018-06, modifié par les règlements ANC 2020-08 et ANC 2021-02.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par le fonds de dotation, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Le fonds de dotation a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Comptabilisation des dons reçus

Le fonds de dotation LE TRAIT D'UNION n'a pas encaissé de dons au cours de l'exercice.

Donation temporaire d'usufruit

Le fonds de dotation LE TRAIT D'UNION est bénéficiaire d'une donation temporaire d'usufruit des titres de la SCI DOME. Cette donation temporaire est consentie pour une période de 5 ans à compter du 15 novembre 2021, et évaluée à 773 786 euros conformément à l'article 669 II du Code Général des Impôts à 23 % de la valeur de la propriété entière pour chaque période de 10 ans de la durée de l'usufruit, sans fraction et sans égard à l'âge de l'usufruitier (33 642 x 100 x 23 %).

Cette donation temporaire porte sur 50 % des titres de la SCI DOME.

Conformément aux dispositions du règlement 2018-06, la donation temporaire d'usufruit est amortie sur la durée de la donation temporaire.

Tableau des Fonds reportés liés aux legs ou donations

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Donations temporaires d'usufruit	599 254		154 757	444 497
TOTAL	599 254		154 757	444 497

Contributions Volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature correspondent au bénévolat ou encore à la mise à disposition gratuite de biens.

Peu d'actions ayant été réalisées, les contributions volontaires en nature sont non significatives et n'ont pas été valorisées.

Autres

Faits significatifs de l'exercice

NEANT

Autres Eléments Significatifs

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice pouvant avoir une incidence sur la situation financière ou le résultat de l'exercice n'est à signaler.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à la somme de 1 353 € TTC au titre de sa mission de contrôle légal des comptes.

Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Le fonds de dotation n'a bénéficié d'aucun avantage ni ressource provenant directement ou indirectement de l'étranger, tels que visés par les textes légaux et réglementaires applicables en la matière


Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	773 786			773 786
Immobilisations incorporelles	773 786			773 786
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	773 786			773 786


Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

NEANT


Notes sur le bilan

Amortissement des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	174 532	154 757		329 289
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	174 532	154 757		329 289


Notes sur le bilan

Etat des créances

	Montant brut	Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	176 918	176 918	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	176 918	176 918	

Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 501	6 501		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 501	6 501		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(**) Dettes envers les associés				

Notes sur le bilan

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	Fonds propres à la clôture
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau		175 877		175 877
Excédent ou déficit de l'exercice	175 877	166 873	175 877	166 873
Dotations consommables	15 000			15 000
TOTAL	190 877	342 750	175 877	357 750

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	6 501
Total	6 501

Détail des comptes

Détail du bilan actif

FONDS DE DOTATION LE TRAIT D'UNION

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- 204000 Donations temporaires d'usufruit	773 785,55		773 785,55	773 785,55
- 280400 Dotations temporaires d'usufruit		329 288,74	-329 288,74	-174 531,63
Donations temporaires d'usufruit	773 785,55	329 288,74	444 496,81	599 253,92
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total I	773 785,55	329 288,74	444 496,81	599 253,92
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
- 467100 Autres comptes débiteurs/créditeurs	176 917,92		176 917,92	
- 468700 Divers - produits à recevoir				243,17
Autres créances	176 917,92		176 917,92	243,17
Divers				
- 512000 Banque	3 609,05		3 609,05	197 342,00
- 512100 C A T CIC	180 000,00		180 000,00	
- 512800 Interêts sur placements à recevoir	3 724,52		3 724,52	
Disponibilités	187 333,57		187 333,57	197 342,00
Total II	364 251,49		364 251,49	197 585,17
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 138 037,04	329 288,74	808 748,30	796 839,09

Détail du bilan passif

FONDS DE DOTATION LE TRAIT D'UNION

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
- 110000 Report à nouveau (solde créditeur)	175 877,17	
Report à nouveau	175 877,17	
Excédent ou déficit de l'exercice	166 873,22	175 877,17
Situation nette (sous-total)	342 750,39	175 877,17
- 108100 Dotations consommables	15 000,00	15 000,00
Fonds propres consommables	15 000,00	15 000,00
Total I	357 750,39	190 877,17
FONDS REPORTES ET DEDIES		
- 191200 Fds reportés donations temp.usufr.	444 496,81	599 253,92
Fonds reportés liés aux legs ou donations	444 496,81	599 253,92
Total II	444 496,81	599 253,92
PROVISIONS		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- 401000 Fournisseurs		588,00
- 408100 Fournisseurs - fact. non parvenues	6 501,00	6 120,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 501,00	6 708,00
- 468700 Divers - produits à recevoir	0,10	
Autres dettes	0,10	
Total IV	6 501,10	6 708,00
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	808 748,30	796 839,09

Détail du compte de résultat

FONDS DE DOTATION LE TRAIT D'UNION

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 31/08/21 au 31/12/22 17 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de biens et de services						
Produits de tiers financeurs						
Total I						
CHARGES D'EXPLOITATION						
- 622600 Honoraires	6 499,80		19 020,83		-12 521,03	-65,83
- 623800 Divers (pourboires, dons courants)	7 000,00				7 000,00	
- 627800 Prestations de services bancaires	269,42		181,11		108,31	67,23
Autres achats et charges externes	13 769,22		19 181,94		-5 412,72	-28,22
Total II	13 769,22		19 181,94		-5 412,72	-28,22
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-13 769,22		-19 181,94		5 412,72	28,22
PRODUITS FINANCIERS						
- 761000 Produits de participations	176 917,92		195 059,11		-18 141,19	-9,30
De participation	176 917,92		195 059,11		-18 141,19	-9,30
- 768100 Intérêts des comptes fi débiteurs	3 724,52				3 724,52	
Autres intérêts et produits assimilés	3 724,52				3 724,52	
Total III	180 642,44		195 059,11		-14 416,67	-7,39
CHARGES FINANCIERES						
Total IV						
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	180 642,44		195 059,11		-14 416,67	-7,39
3. RESULTAT COURANT avant impôts	166 873,22		175 877,17		-9 003,95	-5,12
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Total V						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Total VI						
Total des produits (I + III + V)	180 642,44		195 059,11		-14 416,67	-7,39
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	13 769,22		19 181,94		-5 412,72	-28,22
EXCEDENT OU DERCIT	166 873,22		175 877,17		-9 003,95	-5,12
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ET						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
TOTAL						